



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58

E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Jeudi 23 septembre 2010

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne

Afin de dénoncer la non-reconduction des contrats d'EVS, le SNUipp-FSU 68 appelle les EVS, directeurs et adjoints à se mobiliser en participant à l'assemblée générale :

Mercredi 29 septembre 2010 à 10h

au local du SNUipp-FSU 19 boulevard Wallach à Mulhouse (derrière la gare)

SOMMAIRE

1) Une nouvelle journée de mobilisation réussie.

2) Témoignage : quel scandale d'oser nous enlever les aides administratives à la direction d'école !

3) Rappel : Demi-journées d'informations syndicales organisées par le SNUipp en octobre-novembre.

4) Congés maladie : le gouvernement organise la traque !

5) Contre Mosart 2 et le fichage informatique des enseignants grévistes.

1) Une nouvelle journée de mobilisation réussie.

Plus de 50 % de grévistes dans les écoles dans tout l'hexagone (35-40 % dans le Haut-Rhin).

1500 manifestants à Colmar ce matin.

Au niveau national, les organisations syndicales se rencontrent demain pour décider des suites de l'action.

2) Témoignage : quel scandale d'oser nous enlever les aides administratives à la direction d'école !

Quand on a vu l'évolution de nos charges depuis plusieurs années, ainsi que celles de tous les collègues professeurs d'école, qui sont littéralement submergés, et le fait que ces contrats précaires ne soient pas pérennisés ! De qui se moque-t-on ? Pour une cinquantaine d'heures hebdomadaires, aucune heure supplémentaire payée, aucun avantage type primes, 13ème mois, tickets-restaurants, comité social et de loisirs pour nos familles, nous sommes surexploités(ées), sous prétexte que nous sommes fonctionnaires et que nous avons la garantie de l'emploi ? Alors qu'un chauffeur de ministre est payé 5000 Euros à attendre pour faire cinquante mètres jusqu'au resto en astiquant sa limousine, on touche à nos secrétaires à 650 OU 800 Euros par mois, qui font un boulot très difficile pour la plupart... Est-ce que ces ministres sont tombés sur la tête ? Nous prendront-ils encore longtemps pour des imbéciles ?

L'école, le collège, l'hôpital, le service public en général va très mal, c'est une plaie béante, les gens souffrent profondément, nous sommes très acharnés à poursuivre une mission impossible à force de conscience professionnelle, parce-que nous aimons notre travail, tout de même et voulons le mieux pour nos élèves, mais jusqu'à quand ? Et combien de temps tiendrons-nous encore aux dépens de notre vie privée ? Et de notre santé ?

Certaines villes embauchent elles-mêmes les secrétaires des directeurs d'école et ce sont de vrais emplois, et un directeur d'école dans le privé est payé 500 Euros de plus par mois, sachez-le, alors maintenant, stop !

Arrêtez de nous pressuriser comme des citrons, laissez-nous travailler et respectez notre travail et celui de nos valeureux assistants administratifs et pérennisez leurs contrats au lieu d'imaginer de les supprimer: nous ne nous laisserons pas faire!!!! Parce-que NOUS le valons bien !

Une directrice d'école en grosse colère.

3) Rappel : Demi-journées d'informations syndicales organisées par le SNUipp en octobre-novembre.

Thématique : la réforme des Retraites, la suppression de postes 2011-2013, le fin des RASED etc....

Mercredi 20 octobre 2010 de 8h 30 à 11h 30 :

- Colmar (IUFM)
- Guebwiller (école Schlumberger)
- Hirsingue (Salle du Dorfhus)

Mercredi 17 novembre 2009 de 8h 30 à 11h 30 :

- Ste-Marie Aux Mines (Ecole Aalberg)
- Heimsbrunn (école élémentaire, 7 rue de Galfingue)

Votre participation sera défalquée (au choix) des demi-journées de prérentrée, des 18 heures d'animations pédagogiques, des 24 heures de concertation ou de la journée de solidarité (lundi de Pentecôte).

Pour y participer, une lettre de demande à envoyer à l' IEN 8 jours au moins avant la réunion.

En lien, lettre-type à envoyer à l' IEN

4) Congés maladie : le gouvernement organise la traque !

Dans un récent décret paru au JO, le contrôle des congés maladie (hors CLM et CLD) change d'organisation. Désormais c'est la CNAM qui va contrôler et non plus un médecin agréé sur ordre de l'IA.

Il s'agit d'effectuer des contrôles pour des congés inférieurs à 6 mois.

Le résultat du contrôle médical :

- avis favorable (congé médicalement justifié à la date du contrôle) et prévision éventuelle d'un nouveau contrôle ;
- avis défavorable (congé non médicalement justifié à la date du contrôle) ;
- avis impossible pour absence à convocation ;
- La date et la nature de la mesure prise par l'administration à la suite du contrôle : mise en demeure de reprendre les fonctions, interruption du versement de la rémunération ou retenue d'une partie de la rémunération, avertissement du fonctionnaire relatif à un éventuel nouveau contrôle ;

Lire le décret ici

SNUipp-FSU 68 : il s'agit ni plus ni moins que d'une défiance vis à vis de notre profession qui est inadmissible.

Le Gouvernement ferait mieux de mettre en place une médecine du travail digne de ce nom.

Cela induit que des médecins font des faux.

Les contrôles diligentés par l'IA jusqu'à présent étaient très rares. On peut craindre une inflation.

Cela n'est pas avec ces méthodes que l'on résoudra la question du trou de la sécu.

Et si ce sinistre gouvernement renflouait les caisses de la sécu avec l'argent du bouclier fiscal.

970 millions d'euros donnés aux plus riches.

Le SNUipp interroge l'Inspectrice d'Académie sur ce changement.

5) Contre Mosart 2 et le fichage informatique des enseignants grévistes.

L'application informatique nationale MOSART2 permet à l'administration de procéder aux retenues sur salaire pour service non fait, après collecte des données individuelles auprès des écoles et saisie d'information nominative par les IEN.

Ce logiciel est principalement utilisé pour recenser les collègues grévistes. Il permet de conserver des informations individuelles sur la participation des enseignants aux mouvements de grève. Par là, il constitue une atteinte aux libertés individuelles et au droit syndical.

LA lettre-type en lien est à adresser à l'IEN de circonscription pour faire valoir ses droits à la suppression des données personnelles enregistrées par MOSART2.

Rappelons les consignes du SNUipp suite à un mouvement de grève :

- Les enquêtes diligentées par les circonscriptions sous forme de tableaux collectifs adressés aux écoles n'ont **pas à être signées par les directeurs, qui n'est toujours pas un chef d'établissement.**
- Si le tableau est pré-rempli, il faut le rendre anonyme, **les noms des grévistes n'ont pas apparaître.**
- Il appartient à chaque collègue **non gréviste de se déclarer** comme tel auprès de l'administration.
- Les **grévistes n'ont pas à remplir** le tableau.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>